



Confédération Paysanne de la Corrèze

Syndicat pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Bulletin d'adhésion 2018

L'Agriculture Paysanne: un outil pour changer de modèle!

La population agricole ne cesse de diminuer. Un départ à la retraite sur deux voit la ferme partir à l'agrandissement. Le mécanisme n'est pas nouveau mais il devient de plus en plus préoccupant : plus de la moitié des chefs-e-s d'exploitation français-e-s seront en âge de partir à la retraite dans les dix prochaines années. Pour la Corrèze cela se traduit par la disparition de 1/4 des chefs d'exploitations entre 2000 et 2010 avec parmi eux 38% des moins de 40 ans.

En parallèle, nombreux-ses sont les jeunes et moins jeunes qui souhaitent s'installer, avec des projets de vie mûris et variés. Mais ceux-ci se retrouvent souvent confronté-e-s à la difficulté de reprendre des fermes trop capitalisées, trop spécialisées ou encore trop grandes. A cela s'ajoutent les politiques d'installation inadaptées : en Limousin seulement 46% des installations se font suivant le parcours dit «aidé», c'est à dire avec Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) !

Ce nouveau public vient redynamiser l'Agriculture Corrézienne et oblige à se poser de nouvelles questions: ils favorisent le développement de productions jusqu'alors jugées « minoritaires », comme l'apiculture, l'élevage équin, l'aviculture, ou bien encore le maraîchage. Aujourd'hui ces productions représentent 50% des installations : 1 installation sur 2 ne concerne pas l'élevage bovin.

Notre ambition pour cette année 2018 !?

**PAYSANS
PAYSANNES
REPRENONS NOTRE
AVENIR EN MAIN**

LE SECRET D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE RÉUSSIE ? L'AUTONOMIE !

1 NE PAS DÉPENDRE DES BANQUES, EN LIMITANT LES ACHATS !

- Alimentations**: Produire sur la ferme ou troquer avec les voisins.
- Semences**: Ressemer ses propres semences chaque année.
- Machines**: Partager les machines grâce à une CUMA*.
- Intrants**: Limiter les intrants chimiques en s'informant.

* CUMA : Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole

2 NE PAS DÉPENDRE D'UN SEUL ACHETEUR !

- Ventes**: Ne pas mettre ses œufs dans le même panier.
- Réseaux**: Adhérer à des réseaux de ventes directes.
- Marketing**: Soigner sa communication visuelle pour séduire.
- Qualité**: Miser sur la qualité, une réelle valeur ajoutée.

Avec la crise, le pari de l'agriculture paysanne est-il risqué?

Au contraire, la démarche agriculture paysanne aide à mieux résister aux crises. Elle permet au paysan-ne de renforcer son autonomie, de diversifier son système de production, de valorisation et de développer ses liens au territoire. **Les crises laitières de 2009 et 2015 ont montré que les fermes qui s'en sortent le mieux sont les plus autonomes** financièrement et techniquement.

La crise actuelle rappelle à quel point nous sommes fragiles quand nos fermes sont dépendantes d'un fournisseur industriel ou d'une seule filière dans laquelle les prix sont fixés sans lien avec le coup de notre travail. Elle démontre aussi que le soutien à une mécanisation ou un agrandissement excessif par la fiscalité et les aides publiques peut finir par affaiblir les agriculteurs trop endettés.

Trois bonnes raisons d'adhérer à la *Confédération Paysanne!*

Adhérer pour agir

Les cotisations donnent au syndicat les moyens d'agir et d'être efficace. Le syndicat c'est l'affaire de tous, dans le respect, bien sûr, des choix et des possibilités de chacun.

Se syndiquer, c'est déjà agir !

Adhérer pour être représenté !

Les paysans ont besoin d'être représentés collectivement, et ce dans toutes les instances où se décide l'avenir de l'agriculture et celui des paysan-nes.

La Confédération Paysanne agit pour plus de justice sociale et de solidarité.

Se syndiquer, c'est arrêter de subir, c'est anticiper.

Adhérer pour être défendu !

Les doutes et les difficultés, ça n'arrive pas qu'aux autres. On a tous besoin, un jour ou l'autre, d'être informé, conseillé et défendu, parfois même en justice.

Adhérer, c'est ne plus être tout seul !

POURQUOI UNE AUGMENTATION DES COTISATIONS ?

Suite à la fusion des régions, nos appuis politiques ont fortement réduit leur soutien à l'agriculture. Afin de gagner en autonomie et liberté, nous avons pris la décision d'effectuer une augmentation des cotisations car ces dernières constituent l'un des outils qui nous permettent d'agir pour vous proposer plus d'actions et vous proposer plus d'information.

Merci pour votre compréhension

BULLETIN D'ADHESION

Nom et Prénom:

Raison sociale :

Adresse :

.....

Code Postal :

Commune :

Téléphone :

E-mail :

Année de naissance :

Année d'installation :

Productions :

Mode de paiement : chèque à l'ordre de la Confédération paysanne n 19°

Signature :

FORMULES DE COTISATION 2018

Cocher	Tranches de revenus	Cotisation
	Exploitant seul	55 €
	Couple d'exploitants	75 €
	Jeune installé	40 €
	Retraité seul	35 €
	Couple de retraités	40 €
	Cotisant solidaire	30 €

**Les élections en Chambre d'agriculture, c'est pour bientôt.
En 2018, REJOIGNEZ-NOUS !**

Confédération Paysanne de la Corrèze

2, rue de la Bride

19000 TULLE

Contact : 05.87.50.41.19 cplimousin@gmail.com

www.facebook.com/confederationpaysannelimousin/

www.confederation-paysanne-limousin.org/